

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL929

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

I. – À la première phrase de l'alinéa 320, supprimer le mot :

« utilement ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, substituer au mot :

« dédiée »

le mot :

« spécifique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel